ACCUSE DE RECEPTION

Cet accusé de réception vous est transmis suite à la validation de votre demande de publication.
Après traitement et vérification par nos services, Médialex vous adressera une attestation de parution confirmant la date de parution possible dans le ou les supports demandés.

De la part de : Medialex
Identifiant annonce : 20908690 / Zone 15

Rennes,
Le 27/07/2021 17:21

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

Violaine COLLIN
COMMUNE DE LONGVILLIERS MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :

LONGVILLIERS, RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR OBJET UNIQUE.

Par délibération du 01 juillet 2021, le conseil municipal de Longvilliers, a prescrit la révision allégée du plan local d'urbanisme concernant un objet unique. Cette délibération précise les objectifs poursuivis et définit les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.123-6 et L300-2 du Code de l'urbanisme. Cette délibération sera affichée pendant un mois à la Mairie de Longvilliers.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce a été reçue pour une demande de publication dans :

Date	Support	Département
Le 4 août 2021 (date définie sous réserve)	Toutes les Nouvelles (support papier)	78 - YVELINES
Le 30 juillet 2021 (date définie sous réserve)	Le Parisien (support papier)	78 - YVELINES

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Dolorès Cailliot
Identifiant annonce : 20908690 / Zone 15
Numéro d'ordre : 7262194301

Rennes,
Le 27/07/2021

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE DE LONGVILLIERS MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :

LONGVILLIERS, RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR OBJET UNIQUE.

Par délibération du 01 juillet 2021, le conseil municipal de Longvilliers, a prescrit la révision allégée du plan local d'urbanisme concernant un objet unique. Cette délibération précise les objectifs poursuivis et définit les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.123-6 et L300-2 du Code de l'urbanisme. Cette délibération sera affichée pendant un mois à la Mairie de Longvilliers.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce paraitra :

Date	Support	Département

Le 4 août 2021	Toutes les Nouvelles (support papier)	78 - YVELINES
Le 30 juillet 2021	Le Parisien (support papier)	78 - YVELINES

Olivier COLIN
Directeur de Médialex